



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU MARDI 6 NOVEMBRE 2012
18 HEURES 30**

AS/MG

N° 001430

Intercommunalité -
Adhésion de la
Commune de
Simiane-la-Rotonde
au Syndicat
Intercommunal de
Rivière du Calavon-
Coulon

Affiché le :

Le mardi 6 novembre 2012 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) représentée par M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) représentée par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal) représenté par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal) représenté par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal)

ABSENTS : O

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que par délibération en date du 21 mai 2012, le Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon a sollicité l'adhésion de quatre communes des Alpes de Haute Provence situées dans le périmètre du SAGE.

Par délibération n° 2012-33 du 29 juin 2012, la Commune de Simiane-la-Rotonde accepte d'adhérer au SIRCC.

Monsieur PERELO, Président du SIRCC propose que l'adhésion de la Commune de Simiane-la-Rotonde soit effective à compter du 1^{er} janvier 2013.

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion de la Commune de Simiane-la-Rotonde au Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve, l'adhésion de la Commune de Simiane-la-Rotonde au Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon, à compter du 1^{er} janvier 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**